



Assemblée Générale du Lundi 12 juin à 18h **Rapport moral pour l'exercice 2022** **Une année de ré-invention ?**

2022 est avant tout une année d'expérimentation interne pour le Resam après l'approbation du nouveau projet associatif à l'issue du DLA mené en 2020 et 2021. Avec 2 nouveaux piliers aux objectifs de l'association : la promotion de l'engagement, désormais assumée, ainsi que la nouvelle mission de porte-voix du monde associatif. Il s'est agi principalement pour le premier de continuer à faire vivre l'espace libre comme lieu à prendre pour la jeunesse, où tester, se tester et s'autonomiser, et de faciliter et d'accompagner en collectif le volontariat en service civique. Et pour le second nous avons travaillé à calibrer notre posture et notre capacité d'action.

Mais le plus gros chantier de l'année a été la mise en place de la nouvelle gouvernance, inspirée de la sociocratie, avec une organisation en cercles thématiques choisissant chacun leurs représentants au CA. Les enjeux étaient et restent pour le Resam en général et ses membres actifs en particulier : une implication facilitée des associations et autres bénévoles, une plus grande efficacité, la conjonction de l'action concrète et de la réflexion globale, plus de plaisir à prendre part aux projets du Resam. En somme pousser plus loin le fait associatif.

Et parce que les habitudes à changer et que la participation ça ne se décrète pas, ça s'anime, nous avons embauché Colin 6 mois pour initier ce nouveau logiciel qui bouscule nos habitudes culturelles.

Il est trop tôt pour en tirer un bilan. Mais l'on peut déjà ressentir que cette mise en œuvre questionne la professionnalisation croissante du Resam, les rôles et équilibres des bénévoles et salariés. Comment bien apprivoiser la diversité des actions du Resam ? Comment assumer le stock d'idées et d'envies qui s'accumule et réussir à passer à l'action sur de nombreux fronts ? Comment jauger les limites de l'implication et se canaliser en conséquence ? Comment ne pas faire peser sur les salariés la totale mise en œuvre des projets et l'animation de cette organisation ? Comment maintenir dans le temps la mobilisation, l'intégration et l'autonomisation de nouvelles personnes dans un contexte où l'implication est certes facilitée mais moins engageante ?

Ces questionnements n'ocultent pas mais enrichissent l'expérience de « faire association autrement ». On peut déjà noter un plus grand nombre de personnes impliquées, un niveau d'approfondissement des sujets plus grand, une plus grande distribution dans la parole et qualité d'écoute, sans oublier plus de plaisir.

Mais si la réinvention du Resam a été source de réjouissances cette année, il faut aussi bien voir que le contexte environnant est lui globalement source d'inquiétude pour les associations.

Le sillage laissé par l'épidémie et les évolutions de l'engagement fragilisent la capacité d'action et la pérennité de nombre d'associations. D'après une enquête Helloasso / Opinionway la part des personnes engagées dans une asso est passée de 59 à 52 % avec la crise sanitaire, passant même de 58 à 46 % chez les 65 ans et +
Avec comme principaux freins identifiés la difficulté à être régulier dans le temps, le stress de s'intégrer à un nouveau groupe. Et paradoxalement un sentiment fort de délitement de la société française...

Après le sondage France Info, passons à l'info locale.

Malgré le contexte que nous connaissons tous de hausse des coûts, lorsque l'on voit les services rendus par certaines assos livrées au secteur lucratif ou le fléchage des investissements vers des projets privés, on peut légitimement se questionner.

Le monde associatif est-il vraiment destiné à être le supplétif précaire est flexible de l'action publique ?

Sur le Pays de Morlaix, les attentes de nombreuses associations sont fortes, en particulier sur les locaux. Beaucoup sont locataires de propriétaires privés avec une pérennité de l'installation non acquise pesant sur le projet associatif (pensons à l'ADESS) ou souffrent de locaux mis à disposition mais inadaptés voire non accessibles (pensons à la MJC de Morlaix).

Le Resam lui-même est touché, dans les 2 lieux qu'il occupe, MJC et 2D. Le projet de la Ville de Morlaix de Maison des Associations commençait sous de bons auspices, avec une amorce de co-construction. Des projections en terme de surfaces et grands principes ont été partagés, mais nous n'avons pas de retour de la Ville depuis septembre 2022.

Rebasculons avant de terminer sur France Info.

Au 1^{er} janvier 2022 est rentré en vigueur le Contrat d'Engagement Républicain. Comme le dit Claire Thoury, Présidente du Mouvement Associatif, ce CER institue la défiance a priori entre puissance publique et associations, minant sur le principe la relation de confiance. Il remet en cause ce qui faisait l'essence même des relations Associations / collectivités / Etat fixée en 2014 par la Charte des engagements réciproques, basée sur la confiance réciproque, le respect de l'indépendance des associations et la libre administration des collectivités territoriales.

Ce contrat engage la responsabilité des assos mais également celle des collectivités locales, que nous avons sensibilisées au sujet cette année. Bien que les risques d'être

victimes du CER soient réduits dans notre secteur géographique, il est mortifère pour la liberté associative de laisser s'installer ces principes délétères.

Ce contrat imposé sous la menace liée à la montée en puissance du discours d'extrême droite, dont on peut plus que douter de son ouverture d'esprit quant aux libertés associatives, témoignent et même agitent l'importance de construire un rempart républicain. Et qui de mieux que les associations aux côtés des collectivités peuvent remplir cette mission ?

En réponse au CER fleurissent sur la Région des Chartes d'engagement réciproque locale - Rennes, Brest, Guingamp Paimpol agglomération...-, assurant les associations que leurs actions ne seront pas jugées à travers ce prisme. Pourquoi pas sur le Pays de Morlaix ?

Pour bien vivre en Pays de Morlaix, nous réaffirmons que la coopération et la co-construction sereine et équilibrée entre associations et collectivités est indispensable pour l'avenir du territoire.

Pour terminer, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont accompagné le RESAM : En premier lieu, les partenaires financiers qui renouvellent chaque année leur confiance : l'État, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère, Morlaix Communauté, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, la Caisse d'Allocation Familiale, la Ville de Morlaix, le Mouvement associatif de Bretagne, et le Réseau National des Maisons des associations.

Un grand merci à l'équipe salariée (Fanny, Andrea, Corinne, Élodie, Maël et Solenne) qui assurent sans faille au quotidien un travail de grande qualité. Un merci particulier à Colin Destombe qui a accompagné l'émergence de la nouvelle gouvernance en 2022 avec son humanité et sa soif de transmettre un autre rapport à l'autre et au groupe. Et merci aux volontaires en service civique Léa et Shanna qui ont terminé leur mission en mai.

Et bien sûr, merci à celles et ceux qui se sont engagées dans le travail de mise en place de la nouvelle gouvernance et qui de ce fait, adressent à tout un chacun une invitation à entrer librement au RESAM. Que serait le Resam sans vous ?

Le co-président
Mathieu Cirou